

2011

Finalités associatives



*Validées au Conseil
d'Administration
du 23 Mars 2011*

Finalités associatives

LES VALEURS CLES : COOPERATION, PARTAGE, PROXIMITE, INITIATIVE

Animation Jeunesse Rurale a pour vocation prioritaire l'animation sociale globale. Considérant que l'animation s'inscrit à la fois dans la commune et au cœur du territoire de projet, elle se doit de n'exclure personne, elle se laisse le droit d'agir avec tous les publics qui la solliciterait et dont le projet contribuerait à l'épanouissement des habitants des onze communes du Territoire de projet.

En adhérant au projet associatif, les communes volontaires du territoire de la communauté d'agglomération de Cambrai entendent mettre en commun leurs compétences, leurs infrastructures, leurs difficultés (au-delà de tous clivages et sur la base de la laïcité), pour que l'objet principal qui est l'animation sociale et culturelle auprès des habitants s'organise autour du partage, de la coopération, de la proximité, et de leur initiative.

Développer de l'animation en ruralité c'est considérer que celle - ci a un rôle à jouer dans l'épanouissement des habitants et qu'elle doit être accessible pour tous. De part sa proximité, son coût et qu'elle doit se faire avec eux.

L'action de l'association doit être conduite dans un esprit de démocratie locale par la force de l'engagement des citoyens. Faire participer les bénévoles, c'est aussi savoir les écouter, leur donner confiance, partir de l'expérience vécue des habitants.

Développer l'animation en ruralité c'est considérer que celle-ci est vecteur d'attractivité des communes et d'un mieux vivre ensemble en ruralité.

Orientations associatives

I. Améliorer le lien social dans les communes

- Renforcer la proximité des services pour en favoriser l'accès aux personnes les moins mobiles.
- Favoriser l'intégration des néo-ruraux.
- Préserver/renforcer la vie sociale des personnes âgées
- Aider les catégories de populations les plus fragilisées à sortir de leur isolement social.
- Soutenir le développement de la vie associative et du tissu associatif.

II. Développer des d'activités éducatives et de l'accompagnement éducatif pour toutes les tranches d'âges sur toutes les communes

- Développer des loisirs culturels intergénérationnels
- Préserver/renforcer le lien entre les générations
- Agir pour la promotion de la santé positive, du bien être
- Agir pour une équité d'accès aux loisirs.

III. Agir pour l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et adultes

- Soutenir la scolarité des enfants et des adolescents
- Accompagner le public 16-25 ans vers une meilleure insertion sociale et professionnelle
- Préserver/renforcer les liens entre le public ciblé et les professionnels du territoire.